

Mamoudzou, le 13 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MEDEF MAYOTTE ET DE L'UMM

PORT DE LONGONI : URGENCE ABSOLUE !

Alors que la situation au port de Longoni est aujourd'hui au bord de la catastrophe, le MEDEF Mayotte et l'Union Maritime de Mayotte ont décidé d'exprimer leurs préoccupations face à une situation devenue intenable. Depuis la mise en place de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'exploitation du port, la situation s'aggrave. Elle s'aggraverait encore de nombreuses années si aucune décision n'est prise rapidement. Les « femmes leaders », par l'intermédiaire de Madame Faoudzia Kordjee, particulièrement sensibles à cette situation, partagent ces préoccupations et s'associent au présent communiqué.

Déjà en 2013, peu après la signature de la délégation, la Chambre Régionale des Comptes attirait l'attention sur les nombreux risques existants. Face à un projet extrêmement ambitieux, elle émettait de nombreuses réserves quant à l'aptitude du délégataire à mener simultanément tous les chantiers annoncés, tout en mettant en exergue un certain nombre d'irrégularités dans le processus de sélection. La Chambre conseillait par ailleurs au département de provisionner dès ce moment des fonds d'indemnités de fin de contrat : des indemnités qui pourraient dépasser les 100 millions d'euros... 100 millions d'argent public.

Le projet était en effet très ambitieux : n'entendait-on pas parler du « Singapour du Canal du Mozambique » ? La réalité est toute autre : MCG a acquis des moyens de manutention totalement disproportionnés, sans prendre en compte les multiples avis des professionnels du Conseil Portuaire. Ce sont ainsi 3 grues et 4 portiques RTG qui sont aujourd'hui sous-utilisés sur les quais de Longoni alors qu'il n'en existe pas un seul de ce type au Havre, premier port français en terme de volume avec plus de 2,4 millions de containers équivalents-vingt-pieds (EVP) traités par an... Ces acquisitions disproportionnées ont conduit MCG à solliciter des augmentations de tarifs faramineuses, qui ont aujourd'hui des conséquences majeures sur toutes les entreprises de l'île et donc sur les prix à la consommation et sur la cherté de la vie.

Aujourd'hui, c'est l'activité de manutention qui pose le principal problème et le port est grandement ralenti par la succession de grèves, comme cette année. Rappelons que le délégataire initial, Daniel Zaïdani, « recadrait » dès 2014 son délégataire en insistant sur le fait que la manutention n'entrait pas dans le périmètre des prérogatives données par la DSP. La SMART est l'acteur historique de la manutention. Le MEDEF et l'UMM affichent donc une position claire : à court terme, il est indispensable de maintenir la SMART pour garantir la paix sociale et la qualité de service. A plus long terme, il faut que l'Etat remette les choses à plat au sujet de cette délégation qui n'a plus de « service public », que le nom. Il est grand temps que notre port acquière le statut de « Grand Port Maritime », statut qui ramènera une gestion saine aujourd'hui oubliée.

MCG n'a cessé d'évoluer entre engagements non tenus, protocoles non respectés et irrégularités, et ce, dès la présentation de son projet. Le MEDEF et l'UMM s'interrogent donc sur le niveau de confiance qu'il est permis d'accorder au délégataire actuel, délégataire qui ambitionnait la création de 3 500 emplois et qui, aujourd'hui, applique une politique sociale discutable. Si rien n'est fait, ce sont encore douze années de péripéties dans l'exploitation du port qui se profilent, avec des incidences sur toute l'économie de l'île, une situation inacceptable pour nos entreprises, pour les salariés, tout comme pour les consommateurs mahorais.

Thierry GALARME
Président du MEDEF

Norbert MARTINEZ
Président de l'UMM